

Étude sur la gestion des risques liés à la fatigue chez les policiers patrouilleurs

À ce sujet, votre Association désire tout d'abord vous rappeler que, lors du Congrès des délégués de 2014, une conférence portant sur les horaires de travail et le sommeil a été donnée par M^{me} Diane Boivin M.D., Ph.D., directrice au Centre d'étude et de traitement des rythmes circadiens de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, à Montréal.

À la suite de cette présentation, le Dr Boivin nous avait informés de l'existence d'un projet de recherche s'intéressant aux effets des horaires de travail chez les policiers. Forte de cette information, votre Association a entrepris des démarches afin que la Sûreté du Québec soit un des corps policiers retenus aux fins de ce projet de recherche.

À cette fin, des discussions ont eu lieu au Comité paritaire et conjoint au cours de l'année 2015 comportant une présentation du projet par le Dr Diane Boivin.

Toutefois, considérant que la Sûreté du Québec est présentement en réorganisation majeure du service, il lui est apparu préférable de repousser de quelques mois le début de ce projet afin d'en maximiser les retombées durables.

En conséquence, nous désirons vous annoncer que les parties se sont engagées à soutenir et à participer activement à ce projet de recherche à compter du mois de septembre 2016.

Ce projet de recherche intitulé **Système de gestion des risques liés à la fatigue des policiers en autopatrouille** arrive à point nommé. En effet, la fatigue de nos policiers représente l'une des problématiques de santé et de sécurité au travail les plus importantes que nos membres nous ont clairement exprimées à ce jour.

À ce chapitre, il n'est pas inutile de rappeler qu'au Congrès des délégués de 2015 une demande a été acheminée à l'Exécutif de votre Association, appuyée par plusieurs centaines de membres afin de créer un comité de recherche portant sur les horaires de travail et leurs conséquences sur la santé des membres.

La Sûreté du Québec, quant à elle, y trouve également son compte se dit tout à fait *consciente que la gestion des risques liés à la fatigue pour les policiers en autopatrouille est une préoccupation grandissante de l'organisation afin d'en améliorer l'efficacité et la sécurité, et ce, en assurant à la population un service de qualité.*

Nous vous tiendrons informés des démarches et de la méthodologie de ce projet de recherche ultérieurement, par l'intermédiaire de vos directeurs et délégués, lors de la mise en place du projet.

Syndicalement vôtre,



Pierre Veilleux
Président

PV/sb